



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation et de la Viticulture

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 29 novembre 2023

Objet : Question parlementaire n° 1 du 24 octobre 2023 de Monsieur le Député Marc Goergen et de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Plaintes de personnes privés contre des promoteurs ».

Madame le Ministre,

En date du 24 octobre 2023, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe à la Ministre de la Protection des consommateurs et à la Ministre de la Justice.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au dimanche 24 décembre 2023 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que l'entrée en fonction du nouveau Gouvernement apporte de nouvelles priorités et orientations politiques en la matière. Partant, un délai de réponse supplémentaire s'avère nécessaire.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Agriculture,
de l'Alimentation et de la Viticulture

(s.) Martine Hansen